

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

auguel cas il s'agit d'un postulat).

évidemment.

Commentaire(s)

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

impérativement et scrupuleusement remplis.

adéquate du secret médical, conformément à la loi ?

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil N° de tiré à part : \8 _\NT_094 Déposé le : 16-01.18 Scanné le : Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléquée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, Le secret médical devient-il la propriété de tout un chacun ? Transport handicap (ci-après TH) est une institution qui rend des services appréciés. TH est subventionné par différentes collectivités publiques. TH se montre dès lors très pointilleux et veille à ce que les formulaires qui sollicitent son aide, soient Fin 2017 des formulaires ont changé et un de ceux-ci, intitulé « Certificat médical » outre qu'il prévoit quelques cases plus ou moins diagnostiques à cocher, réserve expressément une ligne intitulée « Diagnostic » qu'il s'agit de remplir, comme le rappel en pied de page, le formulaire. Malheureusement il existe actuellement une tendance forte, à voir de nombreux milieux estimer légitime, de s'approprier tout ou partie du diagnostic médical des individus, sans avoir pu en prouver la nécessité et sans se formaliser du consentement éclairé du client ; sous prétexte de son bonheur Nous désirons poser au Conseil d'Etat les questions suivantes : 1. Quelles bases légales permettent-t-elles à TH d'exiger le diagnostic des transportés à sa charge ? 2.Le Conseil de Santé s'est-il déterminé et comment ? 3.Le préposé à la protection des données personnelles a-t-il été consulté ? 4.Si les bases légales sont inexistantes et que la réponse aux points 2 et 3 est négative, quelles mesures immédiates le Conseil d'Etat entend-t-il prendre ? 5.Comment le Conseil d'Etat et son Administration, veillent-ils à garantir aux vaudois une protection

Souhaite développer X	Ne souhaite pas développer
Nom et prénom de l'auteur :	Signature:
Vuillemin Philippe,député.	U. Unillini
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)	Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Conclusions

TRANSPORTHANDICAPVAUD

N° dossier THV :

Certificat médical

Nom		e kannador (h. 1881), je jehoporejo (h. 1884) delake (k.	Prénom	н 🗌 ғ 🗌		
ļ			N° AVS			
l .			NPA et localité			
ļ			Unité/bâtiment			
	•		NPA et localité			
			N° d'affilié			
			née de se déplacer à l'aide de tra			
prise en c	harge nécessite expressément i	utilisation des	services fournis par Transport H	iandicap vaud.		
Surveillance nécessaire pendant le transport ? Oui non SI oui, à prévoir par le client						
Certificat v	ralahla du	au		validité 1 an		
CEI EIII ÇGE V						
		Indications	medicales*			
Handicap	Physique (préciser)		Malvoyant/aveugle			
•	Épileptique		Dialyses			
	Mental/psychique		Alzheimer/pertes de mémoire			
	Accident		•			
	Diagnostic :					
Moyens au		—	men and the first of the same			
	Fauteull roulant électrique	<u></u>	Tintébin/rollator	L_1.		
	Fauteuil roulant manuel		Déambulateur (marchette)			
	Béquilles/cannes		Oxygène (O²)			
Lieu	Date		Tampon et signature du méde	<u>cin</u> (obligatoire)		
* Ce document doit impérativement être daté et signé par le médecin.						
*						
À compléter par THV						
Droit PC oul non Dès le en cours PC Lausanne PC Vevey Droit aux bons oul non Sur commune de Nombre						
Spent Statement						
Début du droitFin du droit						

Formulaire utilisé dopuis de nombreures années.

L HANDICAP

DOSSIER CLIENT

Rte de la Clochatte 69, Case postale 95, 1052 Le Mont-sur Lausanne - Tél. 021/648.53.53 - Fax 021/648.53.55 - Code créancier : E82412

Nous ne pourrons pas exécuter vos ordres de transport avant la réception de ce dossier entièrement rempli et signé par le médecin. Il va de soi que, les données ci-dessous, resteront strictement confidentielles

Nom			Prénom				
Rue + N⁵				N°postal/localité			
N° téléphone		N° mobile		Etage			
Email		· (1	Commune du domicile légal inscription au contrôle des habitants)				
Sexe	homme 🔾 femme 📋	Date de naissance		N°AVS			
Date du handicap		Etes-vous en chaise roulante ?	oui 🔲 non 🗖				
Etes-vous au bi joindre copie de	énéfice de l'Al (ass. Invelidité) e la décision	non 🛚	Etes-vous au bénéfice des PC (complémentaires)	ovestations oui a non a			
Personne de re	éférence (entourage)			N° téléphone			
EMS de résidence	long séjour 🖸 court séjour 🖸	Adresse					
CMS de			,				
référence		Référent(e)		N°téléphone			
Médecin traitant		Adresse					
Facturation (in nom et adresse	stitution, tiers, tuteur, etc.) -	,					
Assurance maladie	1997 - 17 CO -	N°d'affilié :		Depuis :			
prise en char	ne permet que difficilemen ge particulière nécessite l'ut	t à la personne s ilisation des moy	CAL (à signer par le m usmentionnée de se déplace ens adaptés fournis par Tran agnement jusqu'à destinat	r à l'aide des transports en publics. Sa sport Handicap Vaud comprenant : La			
Pour la sécurité et la surveillance durant le trajet, le transport sera effectué au moyen d'un fauteuil roulant. (à 🔃 🧹 cocher par le médecin)							
CERT	IFICAT VALABLE DU		AU				
CERT	IFICAT PERMANENT		(à la demande des tiers payeurs,	ce certificat doit être renouvelé chaque année)			
		;	TIMBRE ET SIGNAT	URE DU MEDECIN (obligatoire)			
	·						
Lieu et date							

dossier client - version 03.10.05